

AVEC LA PARTICIPATION DE :



Porte de la Vallée de l'Ouche



COMMUNE DE  
SAINTE MARIE SUR OUCHE  
PONT DE PANY



PLAN DE SITUATION



# 13° RAID BURGONDIA

## 29 et 30 avril 2006

### Ste MARIE SUR OUCHE (21)



Raid à pied ...



... et en VTT



... + DIVERS ATELIERS



**6<sup>ème</sup> Epreuve du Trophée National  
des Raids Multi-Activités F.F.C.O.**



Organisation :  
Association Bourguignonne  
de Course d'Orientation DIJON  
(A.B.C.O. DIJON)

## EPREUVES

C'est un raid par équipe de deux, en trois étapes sur deux jours, avec des circuits chronométrés sur cartes au 1/25000° et 1/10000°, utilisant le VTT et/ou la course à pied, ainsi que divers ateliers.

## DEROULEMENT

Samedi 29 avril : 10 h 30 : briefing

11 h 00 : départ de l'étape n°1

Dimanche 30 avril : 04 h 00 : 1<sup>ers</sup> départs de l'étape n°2 (nocturne)  
puis étape n° 3

Fin du raid vers 12 h 30 : repas fournis par l'organisateur et remise des récompenses.

## CLASSEMENT

Le classement se fait par addition des temps des trois étapes sur les deux jours. Trois niveaux de difficultés sont proposés :

Parcours	Equipe		
	Masculine	Féminine	Mixte
a) <b>FORT</b> ~ 120 km (VTT + à pied)	(1)	(1)	(1)
b) <b>MOYEN</b> ~ 85 km (VTT + à pied)			
c) <b>DECOUVERTE</b> ~ 55 km (VTT + à pied)			

(1) seules ces catégories permettent de participer au classement du Trophée National FFCO, à condition que l'équipe comprenne au moins un licencié FFCO.

## MATERIEL OBLIGATOIRE

**Par équipier** : 1 VTT + casque à coque rigide, 1 sifflet, 1 lampe frontale

**Par équipe** : 1 boussole, 1 stylo, 1 porte-carte ;  
1 petite trousse de secours

## MATERIEL CONSEILLE

Ravitaillement durant la course (eau + en-cas)

Matériel de réparation pour VTT ; compteur vélo (pour road book)

Un téléphone portable par équipe

## ACCUEIL

Samedi 29 avril de 9 h 00 à 10 h 30 au camping de SAINTE MARIE SUR OUCHE (Côte d'Or, 20 km à l'Ouest de Dijon par autoroute A38).

## HEBERGEMENT

En camping ; les concurrents apportent leur matériel de couchage (camping-cars autorisés) et leurs repas mais ceux-ci ne sont pas portés lors des étapes.

## RECOMPENSES

Une récompense est offerte aux trois premières équipes de chaque catégorie ; un souvenir est remis à chaque participant à l'issue du week-end (dotation globale d'environ 1 000 €).

## CONTROLES DE PASSAGE

La gestion électronique de course "SportIdent" est utilisée pour chronométrer les passages aux postes de contrôle :

- ? les équipes possédant un doigt électronique SportIdent notent son numéro dans la case correspondante sur le bulletin d'inscription (un seul doigt par équipe),
- ? les équipes ne possédant pas de doigt électronique SportIdent doivent fournir, à l'inscription, un chèque de caution de 25 € contre le prêt d'un doigt ; ce chèque sera rendu lors de la restitution du doigt.

## INSCRIPTIONS

Les inscriptions accompagnées du règlement financier (96 € par équipe) doivent parvenir **avant le 15/04/06** à :

**M. Christian GOLMARD – 21580 SALIVES.**

- ? **Chaque participant devra obligatoirement envoyer avec son inscription un certificat médical de non contre-indication à la pratique d'épreuves d'endurance, ou une copie de sa licence compétition délivrée par la FFCO en cours de validité. Sinon, l'équipe ne prendra pas le départ.**
- ? Majoration de 10 € après la date limite d'inscription, dans la limite des places disponibles.
- ? En cas de désistement, et quelque soit le motif de l'absence, l'ABCO DIJON conservera :
  - \* 25 % du montant des inscriptions avant le 15 avril,
  - \* la totalité de ce montant au-delà du 15 avril.
- ? Raid limité aux 60 premières équipes inscrites.

## RENSEIGNEMENTS / CONTACT

M. Christian GOLMARD – 21580 SALIVES

Tél. : 03 80 75 60 56 (après 19 h) – Fax : 03 80 75 66 51

raid.burgondia@wanadoo.fr – <http://membres.lycos.fr/abcodijon>

## REGLEMENT

- ? Le Raid Burgondia se déroule sur deux jours, par équipe de deux (pas d'inscription individuelle).
- ? Le Raid est autorisé aux mineurs de plus de 16 ans s'ils sont accompagnés d'un adulte et sur présentation d'une autorisation parentale écrite.
- ? L'équipe doit être complète à chaque contrôle, départ, arrivée et à tout moment, sauf indication contraire de l'organisateur.
- ? Des pénalités de temps sont imposées aux concurrents qui ne passeraient pas aux postes de contrôle.
- ? Les abandons doivent être signalés à l'arrivée.
- ? L'assistance mutuelle est obligatoire entre les concurrents en cas d'accident.
- ? Pendant les épreuves VTT et pédestres, le code de la route doit être respecté.
- ? Casque rigide obligatoire pour les épreuves à VTT et les ateliers.
- ? Une notion d'orientation avec une carte IGN est souhaitable.
- ? Toute équipe ne respectant pas le règlement est éliminée.
- ? Les chiens sont interdits, même tenus en laisse.